

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Retiré

AMENDEMENT

N° I-CF63

présenté par
M. de Courson et M. Philippe Vigier

ARTICLE 13

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à maintenir la déduction fiscale à raison des primes payées au titre des assurances contre les impayés de loyers prévu à l'article 200 *nonies* du code général des impôts.